

Évolution de l'aquaculture de crevettes en Polynésie Française

J. Goguenheim¹, G. Remoissenet², R. Dufour¹, R. Bernardino¹, S. Flohr², T. Tamata², L. Vehiatua¹, R. Tetumu¹, G. Mai¹, Y. Paul-Pont²

1 - Ifremer-COP, B.P. 7004, Taravao, 98719 TAHITI, Polynésie Française

2 - Service de la Pêche, département Recherche et Développement, B.P. 20 Papeete, 98713 Tahiti, Polynésie française.



INTRODUCTION

Les recherches sur l'aquaculture des crevettes pénéides au Centre Océanologique du Pacifique ont eu pour but la domestication de ces espèces. Pour la Polynésie française, l'objectif était de promouvoir une activité nouvelle de production en valorisant les sites lagunaires, créant des emplois nouveaux et fournissant des produits de grande consommation et de qualité. Par ailleurs ce savoir faire pouvait être valorisé en dehors de la Polynésie et en particulier au niveau international.

Le développement en Polynésie française a connu plusieurs phases :

1972-1978 : maîtrise du cycle biologique de ces espèces non indigènes originaires d'Amérique centrale et d'Asie.

1979-1985 : phase d'optimisation et de démonstration (ferme d'Opunohu à Moorea) sur *Penaeus monodon*, *Penaeus vannamei* et *Penaeus stylirostris*.

1986-1993 : création de nouvelles fermes, Sopomer (Tautira), et Taiarapu Aquaculture (Teahupoo). Ouverture de l'écloserie territoriale de l'EVAAM à Taravao en 1990.

1994-2003 : choix final de *Penaeus stylirostris*, production annuelle d'une cinquantaine de tonnes de crevettes.

HISTORIQUE

PERIODE 1972 – 1978 : MISE AU POINT EXPERIMENTALE DES TECHNIQUES D'ELEVAGE

Reproduction

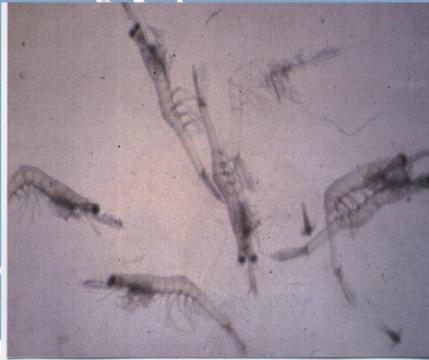
Il n'y a pas en Polynésie française d'espèces endémiques. Le succès passait par la maîtrise de la reproduction en captivité à partir de quelques couples de reproducteurs ou de juvéniles importés d'Amérique centrale et d'Asie.

Elevage larvaire

Choix de la technique eau verte japonaise plutôt que la technique américaine en eau claire.

Grossissement

Création d'aliments performants fabriqués localement en raison de l'éloignement des centres de fabrication (métropole, USA, Japon). Cette période se termine avec la maîtrise du cycle biologique de ces espèces originaires d'Amérique centrale et d'Asie. Le choix se portera dans un premier temps prioritairement sur *Penaeus vannamei*.

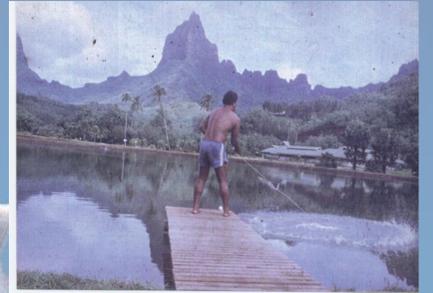


PERIODE 1979-1985 : PHASE D'OPTIMISATION ET DE DEMONSTRATION

Les grandes étapes du processus d'élevage, établies pendant la période précédente, ont été optimisées techniquement et économiquement.

Pour répondre à ces deux impératifs il a fallu dans le cadre d'une convention CNEXO-Territoire :

- ✓ créer une ferme de démonstration à Opunohu sur l'île de Moorea.
- ✓ transférer la technologie de fabrication de l'aliment à l'huilerie de Tahiti, et procéder à la nécessaire intensification des productions. Cette dernière étape s'est construite au COP à Vairao.



PERIODE 1986-1993 : CREATION D'UN NOUVEAU SECTEUR D'ACTIVITE POUR LA POLYNESIE FRANCAISE

Deux fermes nouvelles se créent :

- . SOPOMER (1 ha) située à Tautira,
- . TAIARAPU Aquaculture (1 ha) située à Teahupoo.

D'autre part :

La ferme AQUAPAC (10 ha), d'abord spécialisée dans la chevrette, se diversifie vers d'autres élevages dont les crevettes.

L'Écloserie Polyvalente Territoriale (EPT-EVAAM) ouvre à Taravao en 1990 et produit des P5, P12 et P20 de *Penaeus vannamei*. A la demande des fermiers, l'EPT initie puis maîtrise la reproduction toute l'année de *Penaeus stylirostris* dont les post-larves seront produites en routine dès 1994.



Le COP assure le soutien au développement en :

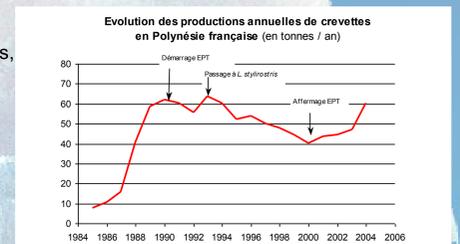
- ✓ Produisant les post-larves dont les fermes ont besoin pour assurer leur rentabilité. Cette production est prise en charge et développée par l'EPT-EVAAM à la fin de l'année 1990
- ✓ Améliorant les formules d'aliment qui sont ensuite transférées à l'huilerie de Tahiti
- ✓ Assurant l'assistance technique aux fermes
- ✓ Transférant la ferme de démonstration d'Opunohu à l'EVAAM.

PERIODE 1994 - 2003 : STAGNATION DU SECTEUR D'ACTIVITE

De 1994 à 2003, on observe une stagnation des activités due à :

- ✓ un soutien limité à la filière,
- ✓ un vieillissement des structures,
- ✓ une sous-capitalisation des sociétés,
- ✓ un marché local s'orientant vers des importations à faible coût mais souvent de piètre qualité.

La production locale passe alors de 60 tonnes à 40 tonnes par an.



De nouveaux programmes de recherche sont cependant mis en place :

- ✓ la génétique dans le cadre de l'amélioration des performances des espèces
- ✓ la physiologie pour comprendre les mécanismes internes du développement

La consommation locale annuelle de crevettes s'accroît par de biais du développement des importations : elle passe de 150 tonnes à **plus de 350 tonnes**. La production locale dans le même temps passe d'une couverture de 30% de la demande à moins de 10%.

Les coûts de production mal connus, restent élevés : les gains de productivité devront se faire sur les rendements, le coût et la qualité des aliments maintenant importés et/ou des post-larves.

Après optimisation et transfert des techniques, la mise en gérance privée de la ferme de démonstration d'Opunohu en 1992 commence progressivement à porter ses fruits, tandis que l'EPT est mise en affermage en 2001.

AVENIR PROCHE 2004 - 2007



Nous assistons depuis peu à un certain renouveau dans le domaine de l'aquaculture des crevettes en Polynésie française pour plusieurs raisons :

- ✓ Validation des excellentes performances en élevage de *Penaeus stylirostris* en Polynésie française,
- ✓ Affermage de l'EPT et obtention régulière de post-larves de qualité,
- ✓ Amélioration des performances des fermes par une mobilisation et un investissement renforcés : augmentation de 28% de la production en 2004,
- ✓ Résultats progressivement positifs de la nouvelle forme d'assistance technique SPE-IFREMER apportée à l'EPT et aux fermes,
- ✓ Démonstration de la faisabilité d'élevage de crevettes en cages par Bora Bora Aquaculture avec l'assistance technique SPE-IFREMER,
- ✓ Projet d'installation d'une grande ferme à Tautira (objectif 200 t) par un des acteurs principaux de la filière néo calédonienne.

Le Service de la Pêche et l'IFREMER assurent en partenariat avec les fermiers un soutien à la filière par :

- une assistance technique aux fermes,
- la conservation et la gestion des souches « polynésiennes », à savoir : les souches « témoin » et « sélectionnée » (pour la croissance),
- un soutien à l'évolution des techniques (cages à Bora Bora, complexe aquacole de Tautira),
- la mise au point de nouveaux traitements (OTC), ou protocoles ...,
- la formation de jeunes polynésiens aux techniques aquacoles, au sein de l'Association Kraken soutenue par la mairie de Vairao.



L'objectif est la couverture à terme des besoins du pays en combinant le développement des fermes existantes, le développement d'élevages en cages et un projet de plus grande ampleur comme celui de Tautira (200t/an).

L'AVENIR : UN PARTENARIAT NECESSAIRE ENTRE LA RECHERCHE APPLIQUEE (le service de la Pêche et l'Ifremer) ET LE SECTEUR PROFESSIONNEL

- Pérennisation de l'assistance technique avec mise en place d'une base de données sur la filière.
- Poursuite de l'évolution de la filière (fermes cages à Bora Bora, complexe aquacole à Tautira, structures en cages dans les îles), et des techniques (validation de protocoles, traitement et valorisation des effluents, etc...).
- Formation de jeunes polynésiens aux techniques aquacoles.

D'ici 2010, si les différents projets privés se concrétisent et se développent avec le soutien du Pays, la production devrait couvrir plus de 50% de la demande locale en expansion.

Une exportation pourrait même être envisagée sur des marchés ciblés.

